

Dysfonctionnements de l'incinérateur d'Ivry

Paris le 16 mai 2006. Comme le montre la photo¹ ci-dessous, prise le 7 mai dernier, un important panache sortait non pas des cheminées mais du toit de l'incinérateur d'Ivry.



Cet incident a duré environ trois heures (entre 14h et 17h), avant que le four éteint, lors de l'incident, ne puisse redémarrer.



Rien de grave, a priori. Pourtant quelques interrogations méritent d'être soulevées. Si effectivement, ce ne sont pas des fumées non filtrées qui sortent des tuyaux de l'incinérateur, mais de la vapeur d'eau, deux hypothèses sont alors possibles :

- Une rupture de canalisation sur le système de production de vapeur d'un des deux fours à eu lieu, entraînant son arrêt. Celui ci ayant redémarré, il ne produira plus de vapeur et devra

¹ La totalité des photos, libres de droit, prises ce jour là sont disponible sur demande

Collectif anti-incinération Idf

être à nouveau arrêté, refroidi pour pouvoir être réparé. Plusieurs jours sont nécessaires à cette opération.

- Une rupture de canalisation sur le système de production de vapeur d'un des deux fours a eu lieu les semaines précédentes. L'exploitant a effectué des travaux après arrêt et refroidissement du système. Ensuite, il convient de purger le circuit vapeur par des "chasses" à l'atmosphère pour que les scories dues aux soudures ne partent pas dans l'admission de la turbine². En effet la vitesse de la vapeur, qui peut être de l'ordre de 200 mètre par seconde, transforme les scories en projectiles qui percutent les ailettes de la turbine et l'endommagent. Les exploitants doivent donc faire souvent de nombreuses purges vapeur, après une réparation, pour la sauvegarde de celle-ci.

Quelle que soit l'origine de cet incident, il doit nous alerter sur les nombreux dysfonctionnements des incinérateurs.

La première conséquence est d'ordre purement financière. En effet, pendant l'arrêt du four, il faut envoyer les déchets dans une décharge, comme c'est le cas pour les déchets anciennement traités par l'incinérateur d'Issy-les-Moulineaux ; ensuite il faut réparer et un dépannage sur le plus important incinérateur d'Europe n'est pas bon marché ! Il est important de souligner que l'incinérateur d'Ivry a été mis aux normes en 2005 pour un montant de 40 M€ la question se pose alors sur la part de l'incinération dans notre taxe d'ordures ménagères.

De plus le fait que la pollution engendrée soit plus importante pendant les phases d'arrêt et de redémarrage, doit particulièrement nous inquiéter ! Par ailleurs, l'arrêté du 20 septembre 2002 régissant ces usines, autorise l'exploitant d'un incinérateur à rejeter ses effluents gazeux sans respecter les taux de polluants dans les fumées pendant 60h par an par tranche de 4h. Ceci induit des rejets comparables à ceux de Gilly-sur-Isère pour les dioxines (au moins 1000 fois la norme de 0,1 nanogramme/Nm³), soit pour l'usine d'Ivry un rejet de 3,48 g³ de dioxines en 60h, à comparer avec les 20 g d'émissions annuelles souhaités par le Ministère de l'Environnement pour la totalité du parc d'incinérateur français. Et nous ne faisons pas le calcul pour les métaux lourds dont déjà plusieurs centaines de kilos sont rejetés officiellement par an par l'incinérateur Ivry, ou les acides, le dioxyde de soufre et d'azote... qui représentent toujours officiellement plusieurs centaines de tonnes !

Le problème pour les Parisiens n'est pas seulement la pollution atmosphérique puisqu'une majeure partie des métaux lourds et dioxines rejetés se trouvent dans les mâchefers⁴. Il n'y a pas d'analyse sur le taux de dioxines contenu dans les mâchefers, et pourtant ils se sont retrouvés sous les rails du nouveau tramway du sud de Paris ! La même chose s'est passée à Montpellier et les élus ont fait retirer les mâchefers utilisés sous les rails du tramway en construction.

Nous demandons à l'exploitant de l'incinérateur d'Ivry, la société TIRU, et au SYCTOM de communiquer à leurs concitoyens, qui payent de leurs impôts et de leur santé, ces dysfonctionnements :

- Le coût des dernières réparations de l'incinérateur d'Ivry et la quantité de déchets envoyés en décharge
- L'évaluation du taux de dioxines dans les mâchefers
- La mise en place d'une analyse en continue des dioxines dans les fumées, cette technique étant aujourd'hui disponible, au lieu de faire uniquement deux analyses par an après avoir rénové les filtres
- La production de CO₂ : une étude de l'association des « Amis de la terre » sur l'incinération des déchets anglais démontrent que l'énergie produite par cette technique n'est pas renouvelable et émet environ 600 kg de CO₂ pour 1 000 kg de déchets incinérés.

La fermeture de l'incinérateur d'Ivry est prévue pour 2010, et le collectif restera mobilisé pour informer sur la pollution engendrée et le coût financier de cette technologie. Le problème de l'incinération est d'autant plus sérieux en Ile-de-France que plus de 6 millions de Franciliens, soit 56 % de la population, résident dans l'environnement proche d'un incinérateur.

Contact : idf_anti_incineration@no_log.org

² Elément permettant la production d'électricité

³ 100 ng/m³ x 5800 m³/t x 100 t/h x 60h soit 3,48 g.

⁴ Cendres récupérées au fond du four, environ 30% du poids des déchets incinérés
